Flash Economie

N° 1
2 janvier 2025

Dans quels secteurs investir en actions européennes en 2025 ?

Nous décomposons, comme il est usuel les indices boursiers européens en 11 secteurs d'activité (télécommunications, consommation discrétionnaire, biens de consommation de base, énergie, finance, santé, industries, technologies, matériaux de base, immobilier, services aux collectivités - *utilities*).

Nous regardons l'évolution récente des indices boursiers correspondant à ces 11 secteurs. On voit :

- une bonne performance boursière depuis 2011 pour la consommation discrétionnaire, la santé, les technologies, l'industrie, les matériaux de base ;
- une mauvaise performance boursière depuis 2011 pour les télécommunications, les biens de consommation de base, l'énergie, la finance, l'immobilier, les *utilities* (fourniture eau, gaz, électricité…).

Nous réfléchissons aux perspectives pour 2025 pour les actions européennes ; on peut être légèrement pessimiste pour :

- la consommation discrétionnaire (difficultés du secteur de l'habillement) ;
- les biens de consommation de base (hausse du taux d'épargne déprimant la consommation) ;
- l'énergie (recul du prix du pétrole) ;
- les industries (problème de compétitivité vis-à-vis des Etats-Unis et de la Chine, difficultés du secteur automobile) ;
- les matériaux (avec les difficultés de la construction) ;
- les services aux collectivités (avec les coûts de la transition énergétique).

On peut être plus optimiste pour :

- les services de télécommunications ;
- la finance (avec la remontée des taux d'intérêt à long terme) ;
- la santé (avec les nombreux médicaments à développer, malgré les difficultés politiques aux Etats-Unis et avec le vieillissement de la population) ;
- les technologies (avec le développement de l'intelligence artificielle).

Patrick Artus

Conseiller économique senior

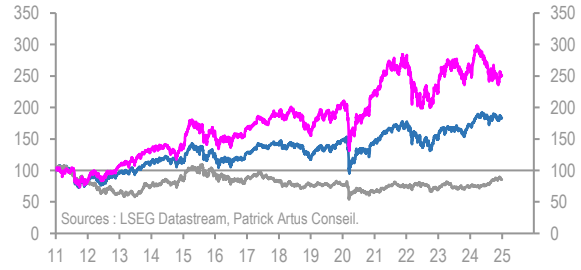
patrick.artus-ext@ossiam.com
@PatrickArtus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

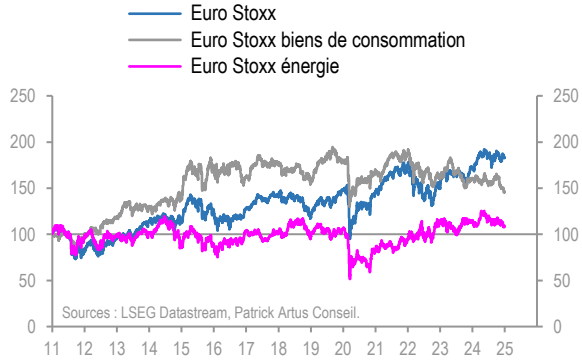
Les évolutions récentes des indices boursiers sectoriels en Europe

Les **Graphiques 1a/b/c/d/e** montrent l'évolution de l'indice d'ensemble (Euro Stoxx) et des 11 indices sectoriels.

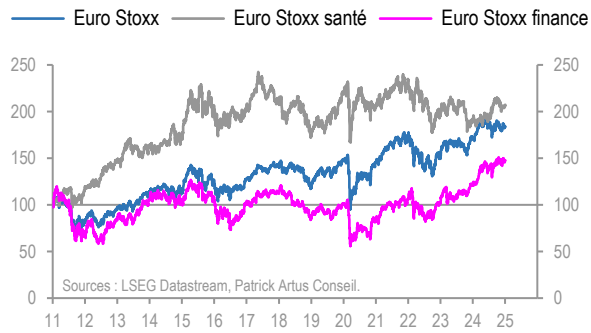
Graphique 1a
Zone euro : indices boursiers (100 : 01.01.2011)



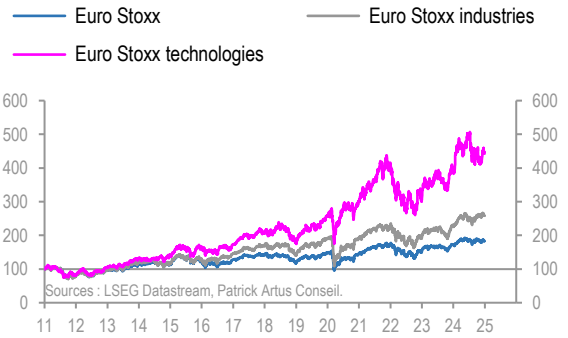
Graphique 1b
Zone euro : indices boursiers (100 : 01.01.2011)



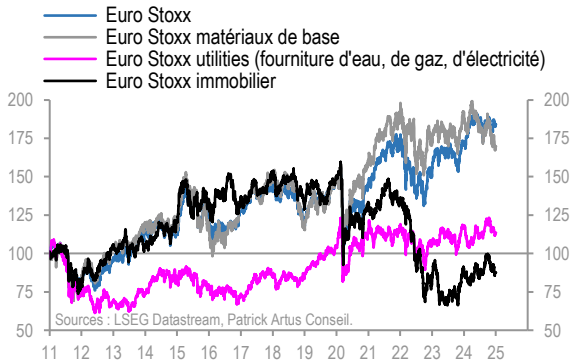
Graphique 1c
Zone euro : indices boursiers (100 : 01.01.2011)



Graphique 1d
Zone euro : indices boursiers (100 : 01.01.2011)



Graphique 1e
Zone euro : indices boursiers (100 : 01.01.2011)



On voit :

- **que les indices sectoriels suivants surperforment l'indice d'ensemble** depuis 2011 :
  - consommation discrétionnaire ;
  - santé ;
  - technologies ;
  - industrie ;
  - matériaux de base.
- **que les indices sectoriels suivants sous-performent l'indice d'ensemble** depuis 2011 :
  - télécommunications ;

- biens de consommation ;
- énergie ;
- finance ;
- services aux collectivités ;
- immobilier.

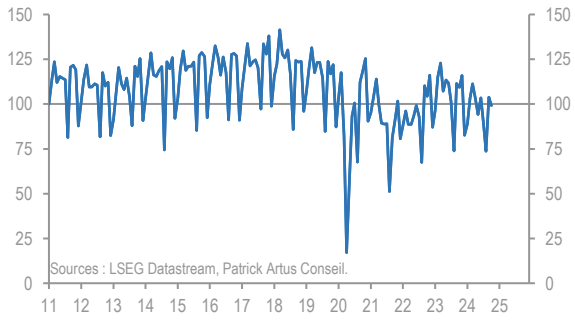
Quelles perspectives pour les différents secteurs en 2025 ?

1. Nous pensons **que certains secteurs d'activité vont être en difficulté en 2025**.

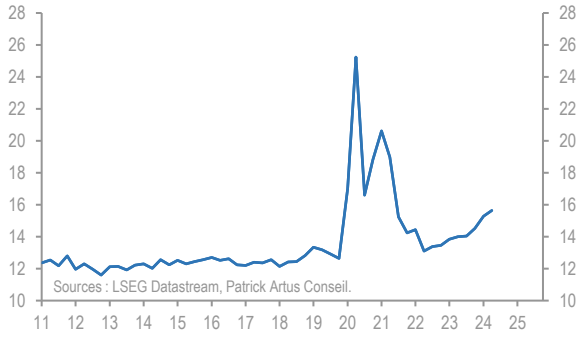
Il s'agit des secteurs suivants :

- la **consommation discrétionnaire** et **les biens de consommation de base**, en particulier en raison des difficultés du secteur automobile (**Graphique 2**) et de la hausse du taux d'épargne des ménages qui déprime la consommation (**Graphique 3**) ;

Graphique 2
Zone euro : production dans l'industrie automobile
(100 : 2011.T1)



Graphique 3
Zone euro : taux d'épargne brute des ménages
(en % du revenu disponible brut)



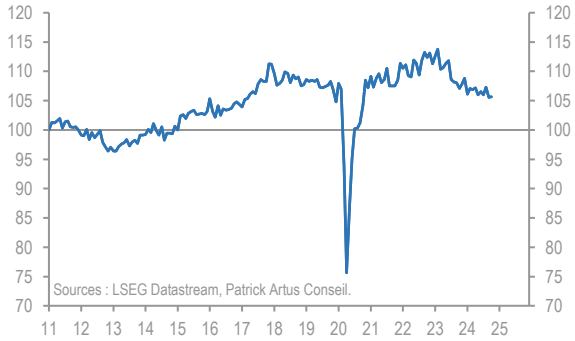
- **l'énergie, avec le recul du prix du pétrole** (**Graphique 4**) ;

Graphique 4
Prix du pétrole (Brent, €/baril)

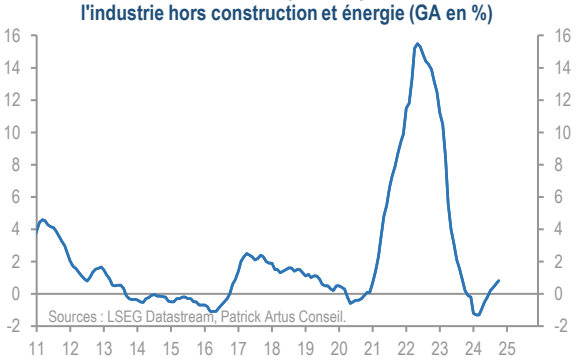


- **les industries**, avec le problème de compétitivité vis-à-vis des Etats-Unis et de la Chine, qui fait reculer la production en volume (**Graphique 5a**) et les prix des produits industriels (**Graphique 5b**). Font exception l'aéronautique (avec le développement du transport aérien) et les équipements militaires (avec la hausse des budgets de défense) ;

Graphique 5a
Zone euro : production manufacturière (100 : 2011.M1)

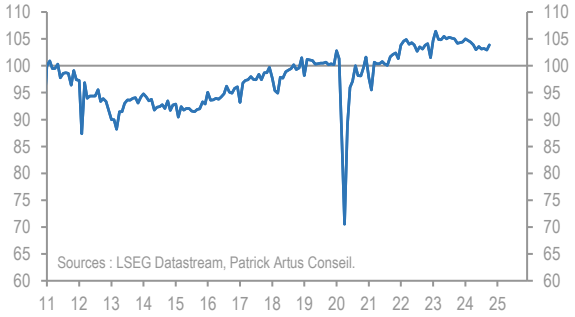


Graphique 5b
Zone euro: indice des prix à la production de l'industrie hors construction et énergie (GA en %)



- **les matériaux**, avec les difficultés de la construction (**Graphique 6**) ;

Graphique 6
Zone euro : production dans le secteur de la construction (100 : 01.01.2011)



- **l'immobilier**, avec le **retour d'une hausse des taux d'intérêt à long terme** (**Graphique 7**), due à la corrélation entre les taux européens et les taux américains et au retour de l'inflation aux Etats-Unis avec les politiques préconisées par Donald Trump (droits de douane, arrêt de l'immigration) ;

Graphique 7
Zone euro : taux à 10 ans sur les emprunts d'Etat (en %)



- **les services aux collectivités**, avec les coûts très importants de la transition énergétique.

2. Nous pensons au contraire que **certains secteurs d'activité vont avoir une bonne performance boursière en 2025**.

Il s'agit des secteurs suivants :

- **les services de télécommunications**, avec le développement des services de téléphonie, des sites Internet et de l'intelligence artificielle ;
- **les services financiers**, avec la remontée des taux d'intérêt à long terme (**Graphique 7**) ;
- **la santé**, avec le vieillissement de la population et les nouveaux médicaments très profitables ;
- **les technologies de l'information**, avec le développement de l'intelligence artificielle.

D'ailleurs, ces 4 secteurs ont eu une bonne performance boursière en 2024 (**Graphiques 1a/b/c/d**).

Synthèse : une logique de stock picking, et pas d'investissement dans les indices globaux en Europe

La perspective pour les indices boursiers globaux en Europe est défavorable : faiblesse de la croissance, remontée des taux d'intérêt à long terme, en particulier avec la remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis liée à l'anticipation de la mise en place du programme de Donald Trump. Les investisseurs en actions doivent donc se concentrer sur quelques secteurs. Nous suggérons que les investisseurs doivent privilégier les services de télécommunications, les services financiers, la santé et les technologies. Au niveau sectoriel plus fin, l'aéronautique et le matériel militaire.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptible de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.